

**PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE LA FONDATION
CHRISTINE BAHATI ET LA MAISON KWETU
DE KOLWEZI DANS LA PROVINCE LUALABA**

La **Fondation Christine BAHATI**, installée à Kinshasa et à Kolwezi, Représentée par sa Présidente Nationale, **Madame Liliane MARAT-MASSALA** et la **Maison KWETU**, installée à Kolwezi, représentée par **Père DAMIEN** réalisent des activités importantes dans le domaine de la protection des enfants victimes de l'exploitation abusive dans les mines de Cobalt de Kolwezi.

La **Maison KWETU** est un centre d'accueil, d'hébergement et d'encadrement des enfants vulnérables en vue de leur réorientation scolaire et intégration économique. Elle s'occupe de l'éducation des enfants ainsi que de leur formation morale et spirituelle. Elle contribue énormément à la promotion des droits reconnus aux enfants tant par les instruments juridiques nationaux qu'internationaux.

Par ailleurs, la **Fondation Christine BAHATI** (Fondation CB/Asbl), dans le cadre de son projet « *Ecole pour Tous* » ou « *Masomo Kwa wote* » projette l'orientation scolaire des enfants victimes d'exploitation abusive et leur intégration économique par des cycles de formation professionnelle.

La capacitation économique concernera aussi les ménages ou familles des enfants sortis des mines. L'encadrement des familles ou ménages dont les enfants sont exploités dans les mines permettra la pérennisation des activités du projet et rendra les parents capables d'assumer leur responsabilité sans exposer les enfants à aux risques multiples dans les mines.

A cet effet, les deux organisations, la **Fondation Christine BAHATI** et la **Maison KWETU** partagent le souci de renforcer leur collaboration pour apporter un soulagement à la souffrance de ces enfants exposés aux pires formes de travail, filles et garçons confondus, sans aucune protection. L'encadrement et insertion socio-économique de ces enfants passe d'abord par l'éducation scolaire pour les enfants à l'âge scolarisable et par la formation professionnelles pour les enfants qui éprouvent des difficultés à cette scolarisation et qui font preuve d'une certaine habileté professionnelle dans le métier de leur choix.

Il a également été noté et observé que l'âge des enfants exploités abusivement dans les mines varie entre 0 et 17 ans. Ces enfants subissent de pires formes de travail prohibées par la loi sur la protection de l'enfant, le code du travail et même le code et règlement miniers en vigueur en République démocratique du Congo.

Au regard de la place qu'occupent les enfants pour le développement de nos communautés et du danger qui guette la jeunesse de Kolwezi, les deux organisations décident de :

1. Travailler en synergie pour obtenir la réintégration socio-économiques des enfants exploités abusivement dans les mines ;
2. Partager les informations se rapportant à tout cas d'utilisation abusive des enfants dans les mines ;
3. Assurer le plaidoyer auprès des partenaires tant nationaux qu'internationaux en faveur des enfants exploités dans les mines et des vulnérables ;
4. Adopter une stratégie commune d'accompagnement et réinsertion socio-économique des enfants sortis des mines ;
5. Concevoir ensemble des projets en faveur des enfants victimes de l'exploitation abusive dans les mines.



Fait à **Kolwezi** le 29/03/2024

Pour la Fondation Christine BAHATI


Madame Liliane MARAT-MASALA

Pour la MAISON KWETU


Le Père DAMIEN